

## **Sujet : Offre de stage niveau master II**

**Durée : 6 mois (du 01/04/2020 au 30/09/2020, ou plus tôt si possible)**

### **Intitulé du stage**

Évaluation de la culture du risque inondation dans la basse vallée de la Durance.

### **Intitulé de l'opération finançant le stage**

Convention de collaboration entre l'Université d'Avignon (UMR ESPACE 7300 CNRS) et le Syndicat Mixte d'Aménagement de la basse Vallée de la Durance (SMAVD).

### **Éléments de contexte (général)**

Concessionnaire de la gestion du Domaine Public Fluvial de la Basse-Durance depuis 1982, le SMAVD œuvre essentiellement dans les domaines de l'aménagement et la gestion du lit de la Durance, de l'amélioration de la sécurité et de la protection contre les crues, de la gestion du transport solide, de la préservation et amélioration du patrimoine naturel et de la maîtrise des différents usages. Depuis 2010 le SMAVD est labélisé Établissement Public Territorial de Bassin de la Durance. Dans le domaine des inondations, le SMAVD anime en particulier un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), qui s'organise autour de sept thématiques. Il met en œuvre un certain nombre d'actions, qui répondent à des objectifs de connaissance, de surveillance et de prévision de crue, de ralentissement des écoulements, de protection. Il réalise également des actions pour renforcer la culture du risque.

Afin d'accompagner le développement puis l'enracinement d'une « culture du risque » adaptée à l'identité du bassin versant de la vallée de la basse Durance au sein des populations, un état des lieux sur la perception et sur l'intégration de cette culture est nécessaire. Cependant, afin d'éviter un ciblage large et inadapté aux contraintes temporelles et aux ressources humaines disponibles, cette recherche cherche à se focaliser sur les populations à informer en priorité, et qui pourraient constituer des points d'entrée pertinents : les élus, les services techniques, les notaires, les agences immobilières qui doivent intégrer la réglementation IAL (information Acquéreur Locataire) ou tout autre cible pertinente qui serait mise en évidence dans le cadre de l'étude (une partie des riverains par exemple). Cette recherche prendra la forme d'une enquête à élaborer, à rédiger, à mettre en œuvre puis à analyser sous la forme d'un rapport et d'une plaquette pédagogique de restitution des principaux résultats. Différents traitements statistiques seront effectués afin de déterminer les lacunes de la communication actuelle et, suivant les résultats, concevoir une stratégie de communication pour le futur.

### **Objectifs spécifiques au stage**

#### **Action n° 1 – Évaluer l'offre disponible en matière d'information sur le risque inondation**

Différents canaux (sites Internet étatiques ou associatifs, journaux, documents communaux tels que les Documents d'Informations Communales sur les Risques Majeurs ou le bulletin municipal, etc...) sont autant de sources d'informations potentielles pour concevoir, véhiculer et/ou entretenir une culture du risque sur les territoires. D'autres formes d'informations sont également mises en place de manière ponctuelle par les divers acteurs, comme par exemple lors de l'élaboration de documents cadres ou à portée réglementaire comme un PPRI, ou l'IAL (auprès des notaires pour la vente, auprès des agences immobilières pour la location). Les sources d'informations sont nombreuses, elles peuvent parfois créer de la confusion ou du désintérêt. Dans le même temps, on perçoit que l'efficacité du message ainsi délivrée par ces médias est subordonnée aux facteurs sociocognitifs du récepteur. Or, ceux-ci sont influencés par des biais dans le traitement des informations : surcharge informationnelle (infobésité), déni ou non perception du risque, oubli des événements, méconnaissance du territoire (pour cause de mobilité professionnelle) ou contexte local spécifique des aspects fonciers. Aussi, si la culture du risque inondation paraît peu étendue sur le territoire de la Durance, ce bilan négatif ne peut être exclusivement

imputé à l'absence d'intérêt des personnes concernées (et en particulier des riverains). En l'occurrence, l'offre disponible d'informations sur le thème du risque inondation sur le territoire est à identifier et inventorier préalablement. L'analyse de cette offre (disponibilité, pédagogie, etc.) et les caractéristiques de la population cible (par l'intermédiaire par exemple des communes, des CCI, de l'Ordre des Notaires ou du SNPI, syndicat professionnel de l'immobilier) permettront de mieux organiser et orienter l'enquête et aidera l'étudiant.e, à préparer les actions suivantes. Pour cela, l'étudiant.e pourra également mener des entretiens semi-directifs ou non directifs auprès de représentant-e-s des principales catégories socio-professionnelles ou des acteurs à informer en priorité, pour appréhender et comprendre comment est perçue et reçue ce type d'information en situation professionnelle.

### **Action n° 2 – Définir une méthodologie d'enquête et élaborer un questionnaire**

Sur un territoire, la culture du risque regroupe différents aspects.

Sans être exhaustif, la liste suivante permet d'en percevoir les contours et les thématiques :

- Connaissance des caractéristiques du fonctionnement hydrologique de la Durance (sur le territoire sur lequel le SMAVD est compétent),
- Connaissance des limites des infrastructures humaines pour gérer les inondations,
- Connaissance des bons gestes et réflexes à mettre en œuvre en cas d'inondation,
- Connaissance des actions de mitigation à mettre en œuvre dans un logement,
- Connaissance des sources d'information disponibles avant, pendant et après une crise,
- Connaissance des acteurs agissant sur le bassin versant de la Durance...

Afin de mesurer ces différents aspects auprès des populations ciblées, une méthodologie sera mise au point. Un questionnaire est attendu pour cette action n°2. La recherche d'opérations menées sur le même sujet dans d'autres territoires est encouragée, mais elles devront, d'une part être, mentionnées dans la bibliographie et, d'autre part, être adaptées au contexte du bassin versant de la Durance. Le questionnaire devra être en capacité de répondre aux problématiques spécifiques de la culture du risque dans la basse vallée de la Durance en particulier, et non pas aux problématiques de perception du risque inondation en général. L'objectif est de permettre une significativité des réponses et non une représentativité et ce afin de permettre dans un second temps d'opérationnaliser au plus juste des démarches auprès des acteurs les plus soumis à un risque inondation dans les territoires couverts par le SMAVD. Ce questionnaire sera codé dans un tableur après validation par les Parties.

### **Action n° 3 – Administrer le protocole d'enquête et synthétiser les résultats obtenus**

La mise en œuvre de l'enquête sera réalisée dans plusieurs communes (choix à justifier parmi les 31 communes du secteur géographique visé) où les populations sont exposées au risque d'inondation. Le nom et le choix des communes seront définis en fonction des résultats de l'action 1, et validés en accord avec le SMAVD. Les enquêtes seront adaptées à la cible : pour le moment, le questionnaire sera plutôt prévu à l'attention du grand public et des riverains, alors que des entretiens à l'attention des acteurs du risques (élus, services techniques...) seraient attendus. Ces deux modalités sont complémentaires. La stratégie de mise en œuvre de l'enquête est à l'initiative de l'étudiant.e mais sera soumise à validation des parties prenantes. L'étudiant.e pourra par ailleurs créer des catégories supplémentaires (public jeune, milieu associatif ?), et éventuellement élargir la cible, par exemple en ajoutant les conseillers municipaux ou tous autres acteurs pertinents pour répondre aux objectifs visés. L'ensemble collecté devra être traité et analysé par divers modes d'analyse : statistiques, factorielles, spatiales, etc. Ces analyses devront répondre à des cheminements intellectuels qui seront explicités dans le rapport.

### **Action n° 4 – Analyser les données et rédiger un rapport**

Le rapport devra mentionner rapidement les difficultés rencontrées pour construire le questionnaire, les sources d'informations disponibles et la méthodologie adoptée. Le corps du rapport sera tourné vers les analyses et les interprétations qu'elles suggèrent. La conclusion devra mettre en avant les lacunes et les solutions pour y remédier. Suivant les capacités de l'étudiant.e, une stratégie de communication pourra être proposée pour le SMAVD à court et moyen termes. Une note de synthèse sous forme d'une plaquette pédagogique, présentant les résultats les plus caractéristiques sur la partie aval du bassin versant de la Durance, devra être réalisée. Elle permettra à l'étudiant.e de se former sur la façon de rendre attractif et de transmettre des résultats techniques vers le grand public.

## Secteur géographique

La partie aval du bassin versant de la Durance (départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône). En plus des déplacements pour les enquêtes, le stagiaire, durant la première partie du stage, devra se rendre régulièrement (1 demi-journée par semaine) au SMAVD, ou faire un point par visio-conférence. A ce titre, il est donc nécessaire d'avoir le permis B.

## Conditions du stage

Le ou la stagiaire sera accueilli-e à l'université d'Avignon (au sein de l'UMR ESPACE). Les déplacements en basse vallée de la Durance seront pris en charge dans le cadre du projet (réunions avec les partenaires, journées techniques), notamment pour les entretiens et questionnaires. Une réunion sur l'avancement du projet (avec un comité de pilotage) sera prévue tous les mois. La phase d'enquêtes prendra plusieurs jours et elle dépendra du protocole retenu.  
Encadrement : Johnny Douvinet (géographie, Avignon Université), Béatrice Gisclard (psychologie environnementale, Université de Nîmes), Bertrand Jacopin et Eric Duverger (SMAVD).  
Début du stage : 1er avril 2020  
Fin du stage : 30 septembre 2020 (sauf si le début du stage est possible plus tôt)

## Gratification du stage

Conformément à l'article D124-6 du Code de l'éducation, la durée du stage est calculée sur 154 heures, en sachant qu'elle est calculée en fonction du temps de présence effective du stagiaire dans l'organisme d'accueil. En respect avec les taux en vigueur (15% du plafond de la sécurité sociale), le stage sera gratifié avec un montant de 577,50 euros par mois, ce qui fait un total sur 6 mois de 3465 euros. Les déplacements seront également pris en charge par l'Université d'Avignon.

## Profil

Etudiant en cours de validation d'un **Master II** dans des disciplines rattachées aux sciences humaines (géographie, psychologie, communication).

## Compétences attendues

- Compétences en traitements statistiques et cartographiques
- Connaissances sur le risque inondation et la culture du risque
- Connaissances sur les protocoles d'enquête (entretiens et questionnaires)

## Qualités attendues

- Sens de l'initiative
- Facilité dans la prise de contact
- Rigueur et bon sens de l'organisation
- Intérêts pour la recherche opérationnelle (lien avec d'autres projets en cours)
- Bonne capacité rédactionnelle

## Procédure de sélection

Pour candidater, il faut adresser une lettre de motivation personnalisée et un CV de 2 pages avant le **10 février 2020** par mail ([johnny.douvinet@univ-avignon.fr](mailto:johnny.douvinet@univ-avignon.fr) et [eric.duverger@smavd.org](mailto:eric.duverger@smavd.org)).  
Sélection des candidatures : **12 février 2020**  
Oral des candidats retenus : **14 février 2020** (pour une réponse le 15 février 2020).